

Éditorial

Christophe Benavent et Louis Raymond

Volume 15, numéro 3-4, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008810ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008810ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Presses de l'Université du Québec

ISSN

0776-5436 (imprimé)

1918-9699 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Benavent, C. & Raymond, L. (2002). Éditorial. *Revue internationale P.M.E.*, 15(3-4), 7-10. <https://doi.org/10.7202/1008810ar>

Numéro thématique de la *Revue internationale PME* : TIC, affaires électroniques et PME

Une manière classique d'introduire ce numéro thématique sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les affaires électroniques dans les PME serait d'établir un bilan de la recherche dans ce domaine. En nous limitant à l'examen attentif, sur les quatre dernières années, des contenus des meilleures revues internationales de recherche sur les PME et l'entrepreneuriat, dont la Revue internationale PME, International Small Business Journal, Journal of Small Business Management, Journal of Business Venturing et Entrepreneurship Theory and Practice, on s'aperçoit rapidement que ce nombre ne dépasse pas les six ou sept publications. En revanche, un examen plus élargi, à l'aide d'un moteur de recherche sur Internet, nous fait découvrir une multitude d'enquêtes portant sur le niveau d'équipement et d'adoption des TIC et des affaires électroniques par les PME.

Ce constat pourrait nous inciter à remettre en question l'opportunité de ce numéro thématique. En effet, n'est-il pas trop tôt pour envisager un objet de recherche pas encore tout à fait constitué ? Cette objection pourrait s'appuyer sur un double argument. Le premier est d'ordre pratique : même si les PME investissent beaucoup dans les équipements, elles n'ont pas adopté et déployé ces technologies dans les différents compartiments de leur chaîne de valeur (gestion de la chaîne d'approvisionnement, logistique, gestion de la relation client). Le second est d'ordre scientifique : les recherches dans ce domaine sont peu nombreuses et éclectiques et ne peuvent constituer un corpus suffisamment dense pour envisager un travail de structuration des connaissances accumulées. Cependant, on pourrait aussi estimer qu'il est peut-être trop tard pour discuter d'un objet de recherche en voie de disparition : la mode des « .com » est passée, les jeunes pousses qui ne sont pas disparues ont été rachetées par de grandes entreprises et celles qui voudraient grandir s'étiolent faute de financement.

Évidemment, nous ne souscrivons à aucune de ces objections. En premier lieu, nous pensons que c'est justement maintenant que les PME sont en train de s'équiper et commencent à intégrer l'usage des TIC dans le processus d'affaires qu'il est utile de s'intéresser aux facteurs de réussite de cette adoption et de cette intégration, aux stratégies d'incorporation et d'accommodement de ces technologies, aux changements organisationnels et stratégiques qu'elles risquent d'induire. Peut-être n'avons-nous pas assez de recul pour valider certaines hypothèses, en pensant par exemple à celle de l'élargissement des marchés qui devrait se traduire

par une plus forte tendance à l'internationalisation ou encore à l'incitation donnée pour la mise en réseaux des PME et l'apparition de nouvelles formes d'organisation. En revanche, il y a suffisamment d'éléments empiriques pour formuler ces hypothèses de manière argumentée et en proposer de nouvelles. Les sciences de gestion sont des sciences du pratique, une connaissance produite après le phénomène n'aurait plus beaucoup de sens. En deuxième lieu, ce n'est pas parce que le corpus est peu étendu que nous devons nous abstenir. S'arrêter sur un thème peut avoir un rôle de cristallisation et d'incitation. Le lecteur attentif remarquera que, parmi les textes retenus, des références croisées relativement nombreuses manifestent que quelques groupes de chercheurs se sont engagés dans cette voie et correspondent ; on ne pourra que regretter que cette communauté soit peu dense, un tel numéro pouvant toutefois servir de repère. En dernier lieu, un excès ne doit pas répondre à un autre et un phénomène ne doit pas en masquer un autre. Si les sources de capital se sont effectivement tariées pour les entreprises de type « .com », de nouvelles sociétés continuent de se créer. Elles poursuivent sans doute des objectifs plus raisonnables, mettent plus de soin dans l'analyse de leur marché, bénéficient des apprentissages collectifs et intègrent des technologies plus efficaces. Mais il n'y a pas que ces sociétés qui sont l'objet du déploiement continu des technologies de l'information ; une transformation plus lente, plus continue et peut-être plus profonde est aussi à l'œuvre dans les PME traditionnelles.

De ce point de vue, nous pouvons considérer que ce numéro thématique peut contribuer à la constitution de cet objet de recherche, la variété des thèmes abordés reflétant à la fois le tâtonnement des chercheurs et celui des entrepreneurs. Une manière commode de clarifier le domaine de recherche est d'énoncer les principales questions qui peuvent surgir à propos de l'importance des TIC et des affaires électroniques dans la naissance, le développement et la survie des PME.

- Une première question concerne la diffusion des technologies Internet dans le monde des PME. Curieusement, aucune proposition ne s'est positionnée sur ce thème. Il aurait pu y en avoir, dans la tradition d'une vaste littérature portant sur la diffusion de l'innovation ou dans celle plus récente de l'écologie des populations pour traiter du phénomène des « .com » et de l'apparition de nouvelles formes d'organisation dans le monde des PME.*
- Une deuxième question s'appuie sur une tradition de recherche classique : le processus d'adoption et d'accommodation des technologies nouvelles. Ce sont moins les raisons de l'adoption que les processus qui en déterminent le devenir. L'article de Marie-Christine Monnoyer-Longé s'inscrit parfaitement dans cette perspective en se focalisant sur l'attitude des dirigeants à l'égard de l'innovation.*

- *Une troisième question de recherche est reliée à l'impact de la technologie sur l'organisation. Dans le contexte de la PME, la question de savoir si les TIC renforcent ou menacent l'intégration, facilitent ou inhibent la coordination est sans doute moins importante que dans les grandes entreprises. En facilitant la circulation de l'information, les technologies de l'Internet joueraient non seulement un rôle incitatif dans la création de PME, mais inciteraient aussi les PME à mutualiser leurs ressources et à s'organiser en réseaux. De manière secondaire, sans que ce soit moins important, se poserait alors la question de savoir sous quelles formes ces nouvelles organisations pourraient se constituer. L'article de Michel Vézina et Jacques Fortin s'inscrit en partie dans cette perspective de recherche.*
- *Une quatrième question de recherche concerne l'influence des technologies sur les stratégies des PME. Si la littérature générale évoque l'hypothèse de l'apparition de nouvelles stratégies, liées à de nouvelles lois de l'économie, certains auteurs proposent l'hypothèse inverse. En ce domaine, les hypothèses sont multiples ; elles peuvent concerner l'influence des TIC sur l'étendue du marché des PME, l'accès à l'information accroissant l'aire de marché couverte et encourageant à des activités internationales. Elles permettraient une orientation client plus affirmée, de nouvelles possibilités de différenciation notamment par les services et pourraient aussi favoriser l'adoption de stratégies de domination par les coûts. Dans une autre tradition de recherche en stratégie, celle de la théorie de la valeur fondée sur les ressources, on pourrait aisément penser que ces technologies permettent d'acquérir de nouvelles compétences, de disposer de ressources dynamiques et d'accroître les apprentissages. Cette réflexion est en partie menée par Serge Amabile et Martine Gadille.*
- *Les deux questions précédentes conduisent à une cinquième : celle du changement, à la fois organisationnel et stratégique. L'un pouvant difficilement se passer de l'autre, même s'il est difficile de conclure à la dominance de la stratégie sur l'organisation ou inversement. Comment, dans un contexte façonné par les TIC, le changement peut-il être analysé et introduit au sein des PME ? C'est la question qu'aborde Béatrice Vacher.*
- *Dans ce contexte de transformation, la spécificité de la PME doit être prise en compte. Elle réside en grande partie dans son dirigeant, dans la figure de l'entrepreneur, cet arbitre au sens kirznérien, cet organisateur au sens schumpétérien, un être limité cognitivement, sujet à toutes sortes de biais et dont les décisions, sans être irrationnelles, ne peuvent bénéficier a priori de toute l'information et de tous les moyens de traitement*

auxquels donne accès une organisation plus grande. Le texte de Cécile Fonrouge participe à ce questionnement en décrivant deux biais cognitifs dont les entrepreneurs peuvent être plus que d'autres victimes.

- *Enfin, reste une question spécifique au monde de la PME et à l'univers Internet. Si, de manière générale, on a pu penser que l'entrepreneur jouait un rôle essentiel dans la régulation des imperfections informationnelles du marché, par sa capacité de production de connaissance, on n'a pas été jusqu'au point de penser que la recherche des moyens de réduire ces imperfections (la maîtrise de l'information) pouvait être une source de création d'entreprises particulières, dont les « infomédiaires » annoncés depuis l'aube de la révolution Internet sont les exemples typiques. Autrement dit, peut-on parler de cyberentreprise ? La note de recherche de Camille Carrier, Louis Raymond et Anissa Eltaief, sans poser aussi directement la question, propose des éléments tirés d'une étude anatomique d'un certain nombre de cas.*

Nous espérons que ce numéro thématique permettra d'approfondir ces questions cruciales pour les PME et suscitera de nouvelles recherches sur la gestion des TIC et des affaires électroniques dans ce contexte.

Les codirecteurs,

Christophe Benavent
Professeur à l'IAE des Pays de l'Adour
Université de Pau et des Pays de l'Adour

Louis Raymond
Professeur de systèmes d'information
Université du Québec à Trois-Rivières